

MODALITÉS DE COLLABORATION ET PRATIQUES ADAPTÉES POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES

PLAN D'ACTION

Objectif	Activité/Action	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués	Échéancier
METTRE EN OEUVRE UNE COLLABORATION DURABLE ENTRE LES DEUX SECTEURS	-Définir ou retenir pour chaque région un espace de collaboration où les deux secteurs sont représentés	-Comité/ observatoire/ tables régionales existantes en violence/ -Réserver des sièges pour le S.I. sur les tables régionales -Plate-forme commune pour recenser les bonnes pratiques et partager l'information, les ressources et les expériences entre les deux secteurs -Créer des activités mixtes	-Les deux secteurs collaborent de façon régulière autour des enjeux, des cas et des pratiques et partagent l'information et les ressources	-Organismes ponts en immigration -Organismes en violence	Janvier-Février 2018
RÉALISER UNE CONVERGENCE ENTRE LES DEUX SECTEURS	-Arrimage des approches interculturelle, féministe et intersectionnelle aux différentes étapes du parcours d'une victime -Recensement et partage des ressources régionales en interprétariat adapté à la violence -Établissement de protocoles	-Formations mutuelles sur les diverses approches -Bénéficier des ressources qui ont déjà intégré les trois approches -Recenser et partager les ressources existantes	-Les deux secteurs prennent connaissance des trois approches et de leur possible arrimage	-Organismes ponts en immigration -Organismes en violence -Regroupements nationaux en violence -TCRI -RAFIQ	Janvier-Février 2018

Objectif	Activité/Action	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués	Échéancier
		en interprétariat -Élaborer ou enrichir les protocoles entre les deux secteurs dans les régions			
DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE UNIFIÉE D'INTERVENTION	<p>-Secteur Immigration : Prévention/Dépistage/Référence vers les ressources appropriées en violence</p> <p>- Secteur Violence : -règles ou protocoles favorisant une coordination avec l'intervenante du secteur immigration qui réfère une victime, en gardant contact avec elle, tout en respectant la confidentialité -Intervention féministe adaptée intégrant l'approche féministe, interculturelle et intersectionnelle -Services externes, hébergement courte ou longue durée adaptés -Suivi externe ou post-hébergement adaptés</p> <p>-Pour les deux secteurs : Tenir compte dans la définition des particularités régionales lorsque les ressources sont éloignées</p>	-Interface entre les deux secteurs appuyant et s'assurant de la mise en œuvre et du respect de la trajectoire : ressource humaine impliquée dans les deux secteurs, protocoles régionaux	-Les acteurs des deux secteurs prennent connaissance de leurs responsabilités et respectent pour chacun, les étapes d'une trajectoire unifiée d'intervention.	-Organismes ponts en immigration -Organismes en violence -Structure régionale de collaboration des deux secteurs	Mars-avril 2018
ATTEINDRE LES CONDITIONS D'UNE INTERVENTION INTÉGRÉE	-sensibilisation aux femmes immigrées et racisées et formations aux intervenantes des deux secteurs avec une mise à jour régulière des nouvelles actrices -Révision des mandats des	-Secteur Immigration: prévenir en sensibilisant les femmes immigrées sur la violence et agressions sexuelles/	-l'ensemble de ces actions renouvelées favorisent une intervention intégrée	-Les deux secteurs -Structure de collaboration régionale en violence -regroupements nationaux en violence	En continu

Objectif	Activité/Action	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués	Échéancier
	organismes des deux secteurs -Connaissance partagée des deux secteurs du parcours des victimes, de la complexité des besoins, de la pression famille-communauté, des barrières systémiques -Nommer une porteuse de dossier dans les organismes des deux secteurs -Partager les ressources communes en interprétariat adapté aux besoins en violence	Former les intervenantes à l'approche féministe, à la violence et aux ressources en adaptant le discours -Secteur Violence: Former les intervenantes sur l'approche interculturelle et les parcours des victimes / Avoir des équipes multilingues et diversifiées/ Adapter les horaires d'ouverture		-TCRI et ses membres/ RAFIQ	
ÉLABORER DES PLAIDOYERS COMMUNS	-faire des demandes ou des mener des actions concertées pour des ressources et des budgets adaptés en tenant compte des besoins des deux secteurs.	Activités de plaidoyer autour des besoins : -en concertation/ convergence -en formation des deux secteurs -en interprétariat adapté comme un droit fondamental -en développement de services externes -en développement d'hébergement de 2ème étape/HLM -en tenant compte des inégalités et en défendant les droits des femmes immigrées et	-Les deux secteurs collaborent autour de ces activités de plaidoyer et obtiennent les moyens de maintenir cette collaboration et les conditions d'une intervention adaptée auprès des femmes immigrées et racisées victimes	-Les deux secteurs -Structure de collaboration régionale en violence -regroupements nationaux en violence -TCRI et ses membres / RAFIQ	En continu à partir du 11 décembre 2017

Objectif	Activité/Action	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués	Échéancier
		racisées			
AUTRES ACTEURS/MILIEUX À REJOINDRE	-Intégrer à la collaboration entre les deux secteurs les acteurs suivants : -Institutionnels (DPJ/SP/Etc.) -Communautés -Autres espaces -Les hommes	Une fois la collaboration entre les deux secteurs instituée, inviter certaines institutions ou organismes représentant divers groupes concernés à se joindre à la collaboration	-Les deux secteurs (Immigration et violence) sont plus ancrés dans les milieux et espaces également concernés par la violence faite aux femmes et comprennent mieux certains enjeux	-Les deux secteurs -Structure de collaboration régionale en violence -regroupements nationaux en violence -TCRI et ses membres / RAFIQ	En continu à partir d'octobre 2018